

# LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

ELLE EST PLUS PROCHE  
QUE VOUS NE LE PENSEZ.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL  
JUSTICE



.be

# OSEZ OUVRIR LES YEUX.



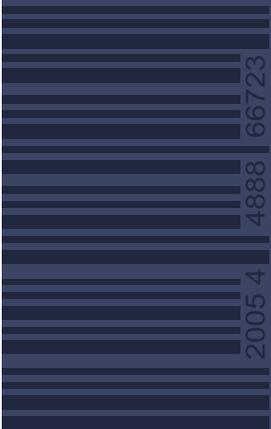
## En Belgique, environ 23 000 personnes sont victimes du trafic d'êtres humains (Global Survey Index). Elles sont exploitées au profit d'autres personnes.

Certaines **travaillent sous pression pour un salaire de misère** ou dans des conditions périlleuses ou dégradantes. Toutes sortes de secteurs sont concernés : la construction, l'horeca, les salons de beauté, les carwashes, le travail domestique...

D'autres sont contraintes à la **prostitution**. Pensons, par exemple, aux jeunes filles qui sont victimes de proxénètes adolescents / loverboys.

D'autres encore sont obligées de **mendier** dans la rue au profit d'un tiers. **La traite des êtres humains a de nombreux visages**, mais on y voit toujours une **exploitation par la contrainte, la violence, le chantage et le mensonge**.

Bien qu'on ne la remarque souvent pas immédiatement, elle est **plus proche que vous ne le pensez**. Elle touche tant les personnes qui sont nées ici que celles qui sont venues chez nous. Les victimes peuvent avoir peur de raconter leur histoire ou n'ont plus de papiers ou de moyens. Les auteurs sont souvent bien organisés et sont très prudents pour que les faits passent sous les radars.



# AIDEZ.

Pour sanctionner les auteurs et aider les victimes, la Belgique peut se prévaloir d'un solide **cadre légal** international, européen et national contre la traite et le trafic des êtres humains. Sur le plan international, notre pays investit 2 millions d'euros dans le fonds des Nations Unies pour les victimes de la traite des êtres humains.

**Vous aussi, vous pouvez aider :** restez vigilant, ne fermez pas les yeux face à des situations suspectes et sachez quelles sont les options pour assister les victimes et aider à démasquer les auteurs.

**Vous soupçonnez que quelqu'un est exploité ou vous êtes vous-même victime de traite des êtres humains ?**

**Contactez la police** (rendez-vous à votre bureau de police local ou appelez le 101 pour une aide d'urgence).

**Parlez-en avec une personne de confiance** (un professionnel des soins de santé, un assistant social, un avocat...). Le CPAS local ou la maison de justice peuvent vous orienter.

*Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la lutte contre la traite des êtres humains du 30 juillet et de la campagne **#EndHumanTrafficking** des Nations Unies.*

**Contactez les centres d'accueil spécialisés pour des conseils et des consultations :**

## PAG-ASA

Rue des Alexiens 16b,  
1000 Bruxelles  
T 02 511 64 64  
E [info@pag-asa.be](mailto:info@pag-asa.be)  
[www.pag-asa.be](http://www.pag-asa.be)

## Payoke

Leguit 4, 2000 Anvers  
T 03 201 16 90  
E [admin@payoke.be](mailto:admin@payoke.be)  
[www.payoke.be](http://www.payoke.be)

## Sūrya

Rue Rouveroy 2, 4000 Liège  
T 04 232 40 30  
E [info@asblsurya.be](mailto:info@asblsurya.be)  
[www.asblsurya.org/fr/](http://www.asblsurya.org/fr/)

[www.unodc.org/endht/](http://www.unodc.org/endht/)



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL  
**JUSTICE**



**.be**